



COMPÉTENCES
QUÉBEC

*Guide de participation
aux Olympiades québécoises de la FPT
à l'intention des collèves*

2012

Table des matières

Introduction.....	3
1- Réserveation des postes de travail	4
2- Inscription	5
3- Organisation du concours provincial	6
4- Liste des disciplines en compétition sur le site.....	6
5- Le déroulement général de l'événement	6
6- Les compétitions hors site.....	6

Introduction

Ce guide expose la démarche à adopter pour qu'un département ou un collège participe à la finale provinciale de ce concours visant à valoriser les jeunes inscrits en formation technique.

Le personnel de Compétences Québec se fera un plaisir de vous apporter des éclaircissements sur toutes les facettes des Olympiades. Le numéro pour nous joindre est le (418) 646-3534.

Nous vous invitons à lire et à diffuser l'information contenue dans le présent document.

www.competencesquebec.com

1- Réserveation des postes de travail

Au début d'octobre, les départements ou collèges sont invités à réserver des postes de travail pour les candidats qu'ils comptent amener aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique. Un dépôt non remboursable ni transférable de 225 \$ par poste confirme chacune des réservations. Compétences Québec vous fera parvenir une facture pour le dépôt. Le dépôt sera crédité au moment de l'inscription du candidat ou de la candidate.

La période de réserveation permet à chacun des collèges d'avoir un poste dans chacune des disciplines sous réserve des considérations suivantes :

- chaque collège peut inscrire une candidate ou un candidat par discipline;
- Compétences Québec se réserve le droit de limiter à douze le nombre total de postes de travail d'une discipline. Les douze premiers à réserver ont alors priorité;
- si moins de sept collèges manifestent leur intérêt pour une discipline, les établissements participants peuvent être invités à présenter deux finalistes chacun lors de l'inscription;
- si le nombre de réservations est trop faible dans une discipline, la compétition peut être annulée par Compétences Québec.

Réserveation de postes de travail ÉCHÉANCIER	
Début octobre	Compétences Québec invite les collèges à réserver leurs postes de travail pour chacune des disciplines en compétition.
Début novembre	Chaque collège retourne ses réservations accompagnées d'un dépôt non remboursable de 225 \$ par poste.
Début décembre	S'il y a lieu, Compétences Québec retourne une offre additionnelle aux collèges ayant déjà réservé des postes de travail. Cette offre varie d'une discipline à l'autre en fonction de la capacité d'organisation.
16 mars 2012	Date limite de l'inscription des délégations.

2- Inscription

En mars, chacun des collèges qui a réservé un ou plusieurs postes de travail dûment confirmés par un dépôt, procède à l'inscription de sa délégation.

À ce moment, il inscrit via le système en ligne de Compétences Québec:

- les finalistes (dépôt applicable);
- le personnel enseignant;
- les autres délégués du collège.

La date limite de l'inscription est le **16 mars 2012**. Les attestations de fréquentation scolaire doivent aussi être expédiées à Compétences Québec avant cette date. Une facture couvrant les frais d'inscription (225 \$ / personne) de la délégation vous sera alors envoyée.

Nous vous rappelons que les candidates et les candidats qui désirent s'inscrire aux Olympiades québécoises doivent répondre au critère suivant :

Au 1^{er} juin 2011 ou après, être inscrit à temps plein dans un programme de formation reconnu par le ministère de l'Éducation, appartenant à l'ordre d'enseignement et au champ professionnel visé par la compétition.

Une fois les inscriptions complétées, le collège n'a plus qu'à réserver les chambres qui lui sont nécessaires et à planifier le transport de sa délégation vers la ville qui reçoit l'événement.

À cette étape, nous conseillons aux collèges d'entrer en contact avec le répondant régional du secondaire (voir liste à : www.compétencesquebec.com – Olympiades régionales), afin de former une équipe régionale et d'épargner des frais de voyage.

3- Organisation du concours provincial

Pour chacune des disciplines figurant sur la liste des compétitions, Compétences Québec fait appel à une experte ou à un expert (spécialiste de cette discipline dans le milieu scolaire ou industriel) qui prendra la responsabilité d'organiser le concours provincial. Cette personne pourra s'entourer d'un **comité de compétition** dont le mandat est :

- d'adopter une **description de concours** qui décrit sommairement ce sur quoi portera le concours (en tenant compte des pratiques industrielles et des programmes d'études);
- de produire des examens pratiques d'une durée approximative de douze heures réparties sur deux jours;
- de répertorier le matériel et les équipements qui seront requis pour tenir la compétition dans un endroit accessible au public (Centre des congrès, Centre de foires, etc.);
- de former un jury composé, dans la majorité des cas, de spécialistes de l'industrie;
- d'administrer l'examen.

Les expertes et les experts travaillent sous la supervision de Compétences Québec. Ils ne participent pas à la notation des candidates et des candidats.

4- Liste des disciplines en compétition sur le site

De nombreuses disciplines pourraient faire l'objet de compétition lors des Olympiades québécoises de la formation professionnelle et technique. Toutefois, Compétences Québec en limite le nombre pour être en mesure de présenter l'événement en un seul et même endroit.

Le choix des disciplines se fait selon les critères suivants :

- l'existence de cette compétition aux niveaux canadien et international;
- le nombre d'établissements concernés;
- les ressources humaines, financières et techniques disponibles pour organiser la compétition;
- la possibilité de réaliser un exercice pratique qui soit représentatif de la technique;
- les coûts liés aux équipements et à l'aménagement;
- les espaces requis pour tenir la compétition.

5- Le déroulement général de l'événement – 2 au 5 mai 2012

Le programme type d'une finale québécoise se présente comme suit :

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4
<ul style="list-style-type: none">• Cérémonie d'ouverture• Accueil et prise en charge des postes de travail	<ul style="list-style-type: none">• 1^{re} journée des compétitions• Visite du grand public	<ul style="list-style-type: none">• 2^e journée des compétitions• Visite du grand public• Évaluation des travaux	<ul style="list-style-type: none">• Cérémonie de remise des médailles• Départ des délégations

6- Les compétitions hors site

Compétences Québec reconnaît également la tenue de compétitions provinciales dans d'autres disciplines. Ces finales sont organisées dans un collège et les lauréats sont médaillés lors de la cérémonie de clôture des Olympiades.

Pour connaître la liste de ces compétitions, veuillez consulter notre site Web à l'adresse : www.compétencesquebec.com .